

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE****LES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS INFORMENT QUE
LE PLASTIQUE 6 RIGIDE EST ACCEPTÉ DANS LA RÉCUPÉRATION**

Amqui, le 23 janvier 2017. La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis informe les citoyens de ces deux MRC que la récupération du plastique 6 rigide, appelé polystyrène rigide, est acceptée dans le bac bleu. À noter que le plastique 6 expansé, communément appelé styromousse ou *styrofoam*, est toujours refusé dans cette collecte.

Dans le quotidien, le plastique 6 rigide, qu'on appelle également non-expansé, est principalement utilisé pour les contenants alimentaires. Il est reconnaissable par l'impression sur le produit du triangle de la récupération avec en son centre le chiffre 6. Ce symbole est parfois accompagné des lettres « PS » pour polystyrène. Afin de s'assurer qu'il s'agit du bon type de plastique numéroté 6, si par une simple pression un ongle réussi à pénétrer la matière, il s'agit de styromousse et cette matière va dans le bac à déchet.

Il est important de vider et rincer vos contenants souillés avant d'en disposer à la récupération dans le bac bleu afin d'éviter toute contamination. Ne pas oublier que chaque matière doit être séparée (ex. : retirer le couvercle en plastique d'un verre en carton).

Le plastique 6 rigide est récupéré par le Groupe Bouffard, dont le centre de tri est localisé à Mont-Joli, puis est acheminé vers un acheteur québécois afin d'être transformé en de nouveaux produits. Cette nouveauté permettra de réduire les quantités de ce plastique envoyées à l'enfouissement.

Un rappel qu'une bonne participation à la collecte sélective représente des économies puisqu'il en coûte aux municipalités beaucoup moins cher de traiter les matières recyclables convenablement dans le bac bleu comparativement au bac à déchets.

Voici quelques exemples de ces plastiques 6 acceptés ou refusés dans la collecte :

Acceptés – Plastique 6 rigide	Refusés – Plastique 6 expansé
<ul style="list-style-type: none"> • Couvercles de verres de café à emporter. • Contenants à couvercle rabattable pour fruits et légumes • Contenants pour portion individuelle de yogourt • Emballages à dôme transparent et base noire pour pâtisseries et prêts à manger • Petit contenant de lait, de crème et de beurre à usage unique • Assiettes, bols et ustensiles rigides à utilisation unique • Verres et dômes transparents pour boissons 	<ul style="list-style-type: none"> • Emballages de protection pour appareils électroniques ou ménagers • Barquettes alimentaire pour viandes, poissons et volailles • Emballages pour œufs en styromousse • Assiettes et bols en styromousse • Verres à café et boissons chaudes en styromousse • Panneaux d'isolation

- 30 -

Source :

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis

Pour la MRC de La Matapédia :

418 629-2053, poste 1138

matresi@mrcmatapedia.qc.ca

Pour la MRC de La Mitis :

418-775-8445, poste 1138

matresi@mitis.qc.ca

Hugo Desjardins, directeur des ventes et achats

Groupe Bouffard

418 562-5116